

Conditions générales de vente, de livraison et de paiement

1. Tous les biens, même franco de port, voyagent aux risques et périls de l'acheteur.
2. Lors de la réception des biens, le destinataire est tenu de contrôler le nombre, ainsi que l'état de la livraison. Le destinataire est tenu de communiquer par écrit ses plaintes au vendeur endéans les trois jours après réception des biens. Les plaintes introduites après cette période ne seront plus acceptées.
3. Nos prix sont net et en Euro. Toutes taxes et tous impôts sont compris dans nos prix. Fautes typographiques, adaptations de prix et changements de couleurs sont quelques imprévus pour lesquels il n'y a pas lieu d'introduire des réclamations.
4. Nous nous réservons le droit de changer ou de remplacer nos modèles.
5. Les paiements doivent être faits au plus tard 30 jours après la date de facture. En cas de dépassement de cette échéance, nous nous réservons le droit de facturer un intérêt de délai égal à l'intérêt légal. Tous les montants facturés sont toujours exigibles et le client manque formellement au droit de faire appel à la suspension de ses engagements de paiement en vertu de l'imperfection, de la défectuosité ou du retard des livraisons. Si nécessaire, le client devra lui-même intenter une action, qui ne pourra cependant en aucun cas retarder ou ajourner la créance du solde impayé. In geval de klant de betalingsvoorwaarden niet stipt en volledig naleeft, heeft het Revalidatiecentrum Overleie v.z.w. het recht, de geleverde goederen terug te nemen.
6. Si le client ne respecte pas ponctuellement et complètement les conditions de paiement, l'a.s.b.l. « Centre de Rééducation Overleie » a le droit de reprendre les biens livrés.
7. Restriction au droit de propriété: la propriété des biens vendus ne sera transmise à l'acheteur qu'après paiement intégral du prix convenu.
8. Les conditions de facturation sont en vigueur au moment de la livraison des biens commandés. Seuls les formulaires de test du KRT peuvent être copiés pour le passage d'un test. Toutes les autres parties du KRT ne peuvent sous aucun prétexte être copiées, reproduites ou distribuées sans la permission formelle de l'a.s.b.l. « Centre de Rééducation Overleie » .
9. Compétence: tous les litiges qui pourraient être occasionnés par les conventions présentes n'appartiendront qu'à la compétence du tribunal de Courtrai.